

**DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE
DE LA SOCIÉTÉ**

vivendi

42 Avenue de Friedland - 75008 Paris

1^{er} janvier au 31 décembre 2019

VERSION DU 25/06/2020

SOMMAIRE

1. PREAMBULE	3
2. PRESENTATION DE VIVENDI	3
2.1. Présentation du groupe Vivendi.....	3
2.2. Description des activités du siège de Vivendi.....	3
2.3. Description technique du site.....	3
3. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU SIEGE DE VIVENDI	4
4. PRESENTATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET ÉNERGÉTIQUE (SM2E)	4
4.1. Domaine d'application et pilotage du SM2E.....	5
4.2. Description du système de management environnemental et énergie.....	6
5. DESCRIPTION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENT ET ENERGIE	6
6. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS	7
7. BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2019	8
8. INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	9
9. BILAN DES EXIGENCES REGLEMENTAIRES APPLICABLES	10
10. AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE : PLAN D' ACTIONS 2020	10
11. COMMUNICATION SUR LE SM2E	11
11.1. Participation directe des salariés.....	11
11.2. Information des parties intéressées externes.....	11
12. VALIDATION DE LA DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET DU SM2E	12

1. PRÉAMBULE

Cette déclaration environnementale est publiée dans le cadre de l'enregistrement de Vivendi SE (ci-après Vivendi) au Système de Management et d'Audit Environnemental selon le règlement européen EMAS. Cet enregistrement concerne les activités et services du siège du groupe Vivendi situé 42 avenue Friedland dans le 8^{ème} arrondissement de Paris (France).

Cette déclaration environnementale comporte les informations relatives aux aspects et aux impacts environnementaux de Vivendi ainsi que l'organisation du Système de Management Environnemental et Énergie (SM2E) mis en œuvre.

Le présent document est disponible sur le site de Vivendi (www.vivendi.com) pour toute personne souhaitant obtenir des informations sur l'enregistrement du SM2E de Vivendi.

2. PRESENTATION DE VIVENDI

2.1. PRÉSENTATION DU GROUPE VIVENDI

Groupe industriel intégré dans les contenus, les médias et la communication, Vivendi est présent sur toute la chaîne de valeur qui va de la découverte des talents à la création, l'édition et la distribution de contenus.

Universal Music Group est le leader mondial de la musique présent tant dans la musique enregistrée que l'édition musicale et le merchandising. Il dispose de plus de 50 labels couvrant tous les genres musicaux.

Groupe Canal+ est le numéro un de la télévision payante en France, présent également en Afrique, en Pologne, au Vietnam et au Myanmar. Sa filiale Studiocanal est un leader européen dans la production, l'acquisition et la distribution de films de cinéma et de séries TV.

Havas est l'un des plus grands groupes de communication au monde. Il est organisé en trois unités opérationnelles qui couvrent l'ensemble des métiers du secteur : créativité, expertise média et santé / bien-être.

Editis est le deuxième groupe d'édition français fédérant près de 50 maisons prestigieuses et leader dans plusieurs domaines dont la littérature générale, la jeunesse, le pratique, l'illustré, et l'éducation et référence.

Gameloft est un des leaders mondiaux des jeux vidéo sur mobile, fort de 2,5 millions de jeux téléchargés par jour.

Vivendi Village rassemble Vivendi Ticketing (billetterie au Royaume-Uni, en France, en Espagne, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et aux États-Unis), la salle de spectacles L'Olympia et le Théâtre de l'Œuvre à Paris, les salles de spectacles CanalOlympia en Afrique et Olympia Production (entité de production de spectacles et de concerts).

Avec 250 millions d'utilisateurs par mois, Dailymotion est l'une des plus grandes plateformes d'agrégation et de diffusion de contenus vidéo au monde.

Les chiffres clés du groupe à fin 2019 sont les suivants :

- Chiffre d'affaires : 15 898 Mds€
- Résultat opérationnel courant (EBITA) : 1 526 Md€
- Effectifs : 44 641 salariés
- Une présence dans 81 pays

Le Groupe Vivendi est présenté dans le Rapport annuel – Document d'enregistrement universel 2019 (https://www.Vivendi.com/wp-content/uploads/2020/03/20200311-VIV_Vivendi-URD-2019.pdf).

2.2. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DU SIÈGE DE VIVENDI

Le siège social de Vivendi remplit deux fonctions, celle d'un site de bureaux où sont accomplies les activités administratives habituelles et celle de siège social d'un groupe d'envergure mondiale. Les prestataires externes sont en charge des activités de services techniques et d'entretien, de courrier, de standard et d'accueil, de support informatique et de sécurité. Le total de l'effectif du siège était de 243 personnes à « équivalent à temps plein » au 31 décembre 2019.

Les activités du siège ont par conséquent des impacts directs et indirects sur l'environnement :

- Impacts directs : consommation d'énergie, consommation de papier, production de déchets, etc.
- Impacts indirects : prise de conscience environnementale au niveau du groupe, influence des événements sur la consommation de ressources et la production de déchets, etc.

2.3. DESCRIPTION TECHNIQUE DU SITE

Les activités du siège de Vivendi sont regroupées dans un seul immeuble d'une surface totale de 11 220 m² situé au 42 avenue de Friedland dans le 8^{ème} arrondissement à Paris. Vivendi est locataire de ce site (qui comporte sept niveaux et deux sous-sols) depuis 1998.

3. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU SIEGE DE VIVENDI

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE DU SIÈGE DE VIVENDI

Groupe industriel intégré dans les médias, les contenus et la communication, Vivendi est présent sur toute la chaîne de valeur qui va de la découverte des talents à la création, l'édition, la distribution de contenus et la communication (Universal Music Group, Editis, Groupe Canal+, Gameloft, Vivendi Village, Havas, etc...)

Convaincu du rôle majeur des grandes entreprises dans la préservation de l'environnement, le siège s'inscrit depuis de nombreuses années dans une dynamique volontaire qui a pour but d'améliorer de manière continue sa performance environnementale et énergétique dans le cadre de ses activités. Son engagement lui permet d'être enregistré EMAS depuis 2009 et certifié ISO 50001 depuis 2016 prouvant ainsi son implication dans la protection de l'environnement et la prévention des pollutions.

Conformément à la Politique RSE du Groupe, Vivendi s'engage aujourd'hui à :

Satisfaire à ses obligations de conformité.

Maîtriser les impacts directs du siège, à savoir :

- La réduction des consommations de ressources et d'énergie, en travaillant à la fois sur une utilisation raisonnée mais également sur des achats et une conception dans une logique de développement durable ;
- L'amélioration de la gestion des déchets ;
- La limitation de son impact sur le réchauffement climatique.

Poursuivre le travail de **sensibilisation des salariés et des prestataires** afin d'encourager leurs efforts et promouvoir les principes de développement durable.

Étendre sa maîtrise sur les impacts environnementaux du groupe.

Parce que le partage d'expériences et la mutualisation des efforts sont sources de progrès, le siège de Vivendi souhaite collaborer avec les filiales afin d'identifier de nouvelles initiatives, promouvoir le développement durable dans chacune d'elle et mesurer l'impact environnemental des activités de l'ensemble du groupe.

De manière à atteindre ses objectifs, Vivendi s'engage également à mettre à disposition les ressources nécessaires.

Enfin, Vivendi garantit la disponibilité de l'information auprès de ses parties intéressées et une communication transparente sur sa performance environnementale et énergétique.

Frédéric Crépin
Membre du Directoire



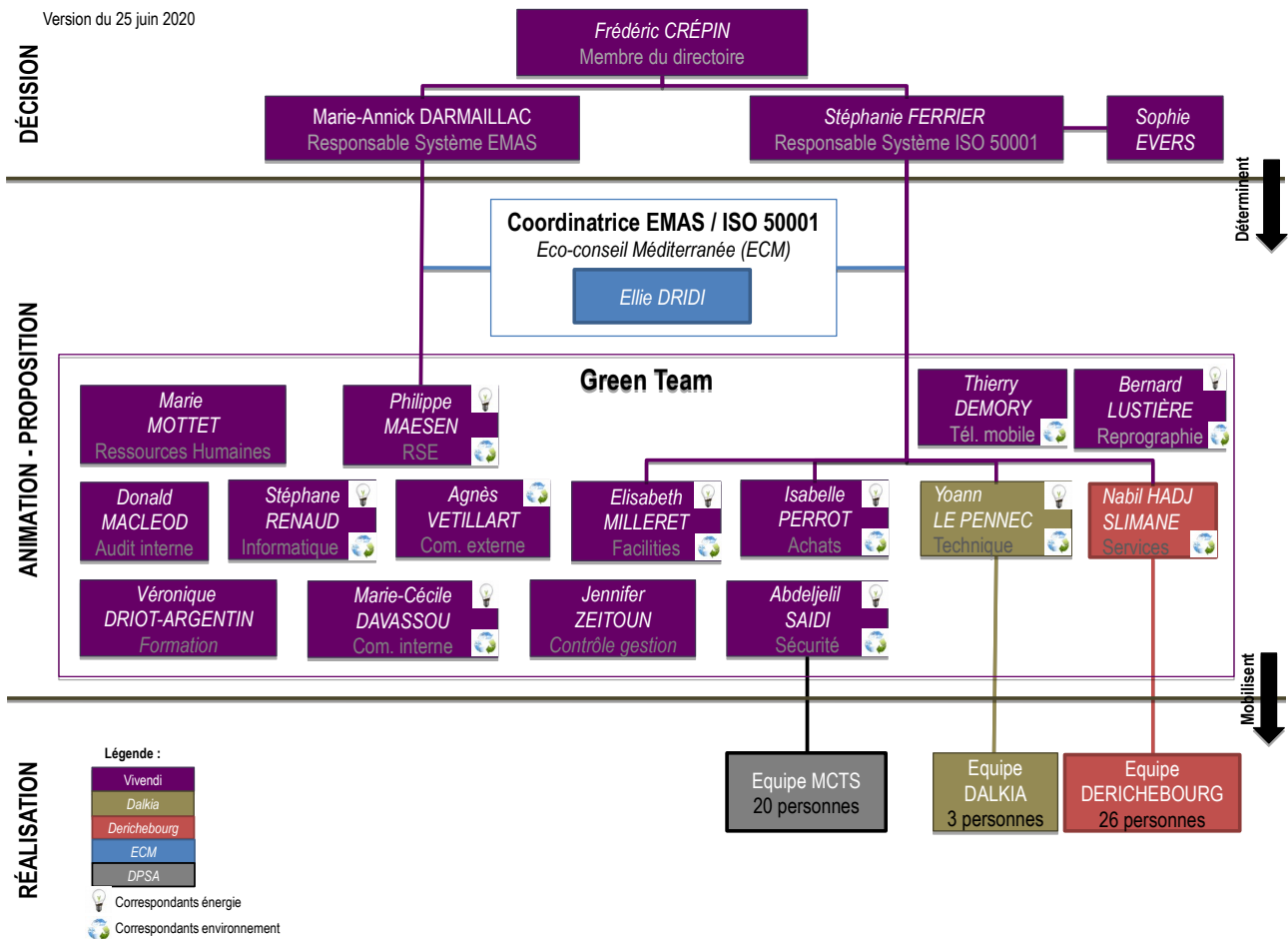
4. PRESENTATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET ÉNERGÉTIQUE (SM2E)

4.1. DOMAINE D'APPLICATION ET PILOTAGE DU SM2E

Convaincu du rôle majeur des grandes entreprises dans la préservation de l'environnement, le siège s'inscrit depuis de nombreuses années dans une dynamique volontaire qui a pour but d'améliorer, de manière continue, sa performance environnementale et énergétique dans le cadre de ses activités. Son engagement lui permet d'être enregistré EMAS depuis 2009 et certifié ISO 50001 depuis 2016, prouvant ainsi son implication dans la protection de l'environnement et la prévention des pollutions.

Ce SM2E s'applique à la gestion du bâtiment et des activités du siège situé 42 avenue de Friedland à Paris. Il concerne les salariés et les prestataires externes qui exercent leurs activités dans l'immeuble du siège de Vivendi. Le SM2E est soutenu par la Direction Générale et est fondé sur une coopération horizontale entre les différentes directions et la participation active des salariés.

Sous l'impulsion de la Direction relayée par la direction de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) et Compliance et de la direction des Services Généraux, il est coordonné par la Green Team en collaboration étroite avec les prestataires techniques. Les décisions sur les actions à mener en matière de réduction des impacts environnementaux sont prises en comité *Green Team*. Ce comité, animé par un coordinateur EMAS, est composé de 12 membres issus de différentes directions (services administratifs, support informatique, ressources humaines, finance, communication, RSE, audit interne), ainsi que des prestataires chargés de la maintenance et de l'entretien du site. Les correspondants environnement et énergie mettent ensuite en application les décisions prises. Cet enregistrement permet également d'impliquer l'ensemble des filiales dans une réflexion stratégique sur l'impact environnemental des activités du groupe.



5. DESCRIPTION DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET ÉNERGIE

La mise en place du SM2E a débuté en 2007 à l'initiative de la Direction Développement Durable (aujourd'hui nommée Direction de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et Compliance). En 2009, Vivendi a obtenu de la part du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, chargé des Technologies vertes et des Négociations sur le climat (aujourd'hui Ministère de la transition écologique et solidaire), l'enregistrement EMAS pour le siège de Paris au regard de sa démarche de performance environnementale. Depuis lors, un audit externe du système de management environnemental est réalisé chaque année par un organisme vérificateur indépendant.

En 2012, 2015 et 2018 (pour la période 2018 / 2021, le certificat étant valable 3 ans), la société a obtenu le renouvellement de son enregistrement. Chacun de ces renouvellements est l'occasion de réaliser un bilan des 3 années écoulées en matière de performance environnementale.

Fort de son expérience dans l'amélioration de sa performance environnementale, notamment par son enregistrement EMAS, le siège a décidé en 2015, de se lancer dans une démarche de certification selon la norme ISO 50001, référentiel dédié au management de l'énergie. La certification a été obtenue en 2016. Elle permet de consolider l'engagement de Vivendi en faveur de la protection de l'environnement en travaillant plus précisément sur les consommations d'énergie afin d'améliorer la performance énergétique du siège.

Afin d'obtenir l'enregistrement selon le règlement EMAS et la certification ISO 50001, le siège de Vivendi a mis en place un SM2E dont les principaux éléments sont les suivants :

Ce fonctionnement s'articule dans le temps de la façon suivante :



6. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS

En 2018, la mise à jour de l'analyse environnementale (état des lieux en matière d'environnement) a permis l'actualisation des aspects environnementaux significatifs (AES) et prioritaires suivants :

Activités	Domaine	Aspects environnementaux	Impacts environnementaux	Typologie d'impact
Pilotage de la société / du groupe	Gouvernance des filiales et du siège	Développement des activités	Prévention des risques environnementaux et de la pollution Influence sur la performance environnementale des sociétés et activités	Indirect
		Coordination des initiatives environnementales dans le cadre de la stratégie DD du groupe	Prise de conscience environnementale au niveau du Groupe qui peut influencer la prévention de la pollution, amélioration de la performance environnementale au niveau des métiers	Indirect
Réalisation des activités du siège	Reproduction / impression de documents / archivage	Reproduction de documents à la reprographie Impression de documents au bureau et Photocopie de documents à l'étage	Consommation de ressources naturelles et d'énergie et production de déchets	Direct

Réalisation des activités support	Parc automobile	Choix de la gamme des voitures	Influence sur la pollution de l'air (émission de CO2) et la consommation d'énergie	Indirect
		Gestion des déplacements professionnels	Pollution de l'air et consommation d'énergie	Direct
Gestion du bâtiment	Utilisation du bâtiment	Ventilation, conditionnement de l'air et climatisation	Consommation d'énergie (Source électricité = EDF) Consommation de ressources non-renouvelables, pollution de l'air	Direct
		Eclairage du bâtiment	Consommation d'énergie (Source électricité = EDF) Consommation de ressources non-renouvelables, pollution de l'air	Direct
		Chauffage du bâtiment	Consommation d'énergie (Source énergie = CPCU) Pollution de l'air Consommation de ressources non-renouvelable	Direct
		Utilisation des installations techniques (ex. refroidissement par les TAR, arrosage jardin)	Consommation de ressources naturelles Consommation d'énergie	Direct
	Nettoyage du bâtiment et gestion des déchets	Gestion des déchets non-dangereux (papier/carton, plastique, ameublement, etc.)	Consommation d'énergie Consommation de ressources (revalorisation des déchets)	Direct
		Gestion des déchets dangereux (Piles, produits chimiques, etc.)	Consommation d'énergie Consommation de ressources (revalorisation des déchets)	Direct

| Les AES surlignés en vert ont des impacts environnementaux positifs.

7. BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2019

La démarche environnementale EMAS continue à être pleinement intégrée au fonctionnement quotidien des équipes. La Green Team est active et constitue un pilier essentiel de la démarche. Le pilotage de cette démarche par un binôme «Coordinateur EMAS» et «Responsable Reporting Environnement» renforce l'efficacité au quotidien.

En 2018, l'élargissement des ambitions environnementales aux filiales du groupe Vivendi a été amorcé. Ainsi, en 2019, la mise en place d'une certification ISO 14001 a été initiée au sein du groupe Havas SA. D'autre part, à partir de 2020, Vivendi à l'ambition de se positionner en tant que « référent développement durable » afin de soutenir les démarches mises en œuvre au sein des filiales du groupe.

Les résultats de l'année 2019 en matière de performance environnementale sont globalement positifs malgré la détérioration de certains indicateurs, pour lesquels la revue de direction a permis d'apporter des explications. Concernant la performance énergétique, on observe une nette diminution des consommations entre 2009 et 2019.

D'autre part, quelques mouvements de personnel ont eu lieu notamment au sein de la Green Team avec l'arrivée / le départ de 2 personnes. Il a donc été nécessaire, au cours de l'année, de former les nouveaux arrivants au SM2E. L'équipe aujourd'hui en place facilitera la mise en œuvre des objectifs et la bonne application des bonnes pratiques par l'ensemble des collaborateurs.

Enfin, les principales actions menées en 2019 sont les suivantes :

- Comparer la performance de Vivendi (siège) avec celles des filiales (au regard de 5 indicateurs pré-définis) ;
- Evaluer les émissions de Gaz à Effet de Serre liés à la distribution de contenus ;
- Etudier la mise en place de la compensation des émissions carbone ;
- Mettre en place le tri et l'enlèvement des capsules Nespresso ;
- Installation de la visio-conférence dans 2 salles de réunions et rappel sur la possibilité de réaliser des conférences audio/visio sur les postes de travail ;
- Réduire l'éclairage des parkings la nuit ;
- Formation des nouveaux arrivants ;
- Transition du SM2E suivant la version 2018 de la norme ISO 50001.

Au total, 49 actions ont été clôturées en 2019. Ces actions sont issues de l'analyse environnementale, la revue énergétique, les veilles et les analyses de la conformité réglementaire, les audits, les revues de direction et les réunions Green Team.

8. OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

8.1. OBJECTIFS ET RÉSULTATS

N°	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	CIBLES VISÉES	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ÉCHÉANCE	
A	Maîtriser les consommations de ressources	Maintenir la consommation de papier externe	2017	31-déc.-20	73%
		Réduire de 5 % la consommation d'eau	2017	31-déc.-20	14%
B	Diminuer les consommations d'énergie	Réduire de 6 % les consommations électriques	2017	31-déc.-20	7%
		Réduire de 6 % les consommations de vapeur	2017	31-déc.-20	16%
C	Améliorer la gestion des déchets	Réduire de 25 % la production de DND	2017	31-déc.-20	2%
		Atteindre 30 % de DND recyclés	2017	31-déc.-20	53%
D	Continuer la sensibilisation à l'environnement du personnel et des prestataires à demeure du siège de VIVENDI	Sensibiliser 100 % du personnel et des prestataires à demeure du siège	2017	31-déc.-20	100%
E	Améliorer la sensibilisation et la performance environnementale des filiales	Une réunion d'échange / an Suivre 5 indicateurs clefs des filiales	2017	31-déc.-20	0 réunion 5 indicateurs suivis

8.2. INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus en 2019 en matière de performance environnementale et énergétique :

Catégorie	Mesures et indicateurs	2009	2012	2015	2017	2018	2019	Evolution 2009 / 2019	Evolution 2017 / 2019
ÉNERGIE									
Electricité	Electricité (kWh)	3 244 610	3 048 080	2 648 040	2 312 381	2 344 097	2 219 986	-32 %	-4 %
	Electricité par employé (kWh / ETP)	11 931	11 382	11 425	8 543	8 539	9 136	-23,4%	6,9%
Vapeur	Vapeur (kWh)	1 019 146	1 051 000	985 000	904 000	826 000	732 000	-28 %	-19 %
	Vapeur / DJU chauffagiste	441	460	483	424	403	354	-19,8%	-16,6%
CO ₂	CO ₂ (Tonnes)	271	238	207	152	152	126	-54 %	-17 %
	Emissions CO ₂ liées à la consommation électrique par employé (TeqCO ₂ / ETP)	1,00	0,89	0,89	0,56	0,55	0,52	-48,0%	-7,4%
EAU	Eau (m ³)	10 300	8 415	7 976	7 857	8 667	8 019	-22 %	2 %
	Eau par employé (m ³ / ETP)	37,88	31,42	34,41	29,03	31,57	33,00	-12,9%	13,7%
PAPIER									
Interne	Papier pour usage INTERNE (kg)	22 480	19 334	14 650	16 432	15 199	16 795	-25 %	2 %
	Usage INTERNE de papier par employé (kg / ETP)	82,67	72,19	63,21	60,71	55,37	69,12	-16,4%	13,9%
Externe	Papier pour usage EXTERNE (kg)	23 516	14 500	9 808	4 802	3 047	1 320	-94 %	-73 %
DECHETS									
Non dangereux	DND produits par employé (kg / ETP)	461	349	1 052	492	441	482	NA	-2,1%
	% DND recyclés par employé (kg / ETP)	42 %	25 %	13 %	26 %	40 %	40 %	NA	53,0%
	Nombre de gobelets utilisés / ETP			477	372	370	374	NA	0,8%
Dangereux (hors DEEE)	DD produits (kg)	NA	253	643	189	731	797	NA	322 %
	DD produits par employé (kg / ETP)	NA	0,94	2,77	0,70	2,66	3,28	NA	369,7%
Eqpt Electroniques et électriques	DEEE recyclés (kg)	NA	715	310	270	274	519	NA	92 %
	DEEE produits par employé (kg / ETP)	NA	2,67	1,34	1,00	1,00	2,14	NA	114,1%
DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS	Emissions CO ₂ voyage avion par employé (TeqCO ₂ / ETP)	5,42	5,12	2,70	4,37	4,77	5,60	3,2%	28,1%
SENSIBILISATION									
Sensibilisation	% personnes VIVENDI et sous-traitants sensibilisées à EMAS / ISO 50001 et l'environnement / énergie	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %	100 %	0,0%	0,0%

Les indicateurs surlignés en vert sont les indicateurs de performance.

Explications sur les données jugées insatisfaisantes :

- **Évolution 2018 / 2019 – Consommation d'électricité (Kwh / ETP):**
Augmentation de la consommation d'électricité liée à la climatisation en raison de la canicule de l'été 2019. De même, de nombreux événements ont été organisés avec les filiales. D'autre part, il s'avère que la donnée « ETP » ne prend pas en compte les autres personnes pouvant travailler au siège (telles que les personnels de filiales). Ainsi, au global, il a été constaté que la consommation énergétique diminue.
- **Évolution 2018 / 2019 – Consommation d'eau (m³ / ETP):**
Augmentation de la consommation d'eau en raison de la canicule de l'été 2019. La même problématique de calcul des ETP a été rencontrée. Ainsi, au global, il a été constaté que la consommation d'eau diminue.

- **Évolution 2018 / 2019 – Émissions de CO₂ liées aux voyages par avions (TegCO₂ / ETP) :**
Augmentation importante des activités de fusion/acquisition et business développement ainsi que de relations avec les filiales.
- **Évolution 2018 / 2019 – Usage interne de papier (kg / ETP) :**
Le service de reprographie est utilisé par certaines filiales ce qui a eu pour effet d'augmenter la consommation de papier.
- **Évolution 2018 / 2019 – Déchets dangereux produits (kg/ETP) :**
Évacuation d'une partie des produits dangereux non utilisés.

Précisions sur les enjeux « Biodiversité » :

L'immeuble possède un toit « végétalisé » d'une surface de 500 m².

Ce jardin est notamment composé des espèces suivantes : Bambou doré, Olivier, Thuya, If, Pin, Bouleau, Rosier, Laurier tin, Cyprès de Lawson, Prunier à fleur, Buis, Lierre, Cyprès de Leyland.

9. BILAN DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES

Les veilles réglementaires réalisées chaque trimestre permettent d'identifier les exigences réglementaires applicables au siège de Vivendi en matière d'environnement.

Le bâtiment est soumis à la réglementation « Installation Classée pour l'Environnement (ICPE) » sous le seuil de la Déclaration en raison de :

- La présence de 4 tours aérofrigorifères (rubrique 2921) ;
- La présence de 2 groupes électrogènes (rubrique 2910).

D'autres exigences réglementaires s'appliquent au siège de Vivendi. Elles concernent :

- La gestion des déchets ;
- La protection des eaux de surface ;
- Le risque chimique ;
- Le bruit ;
- La climatisation et le chauffage des locaux ;
- La performance énergétique ;
- La mobilité du personnel.

Une analyse de la conformité est réalisée annuellement afin de s'assurer que les exigences réglementaires environnementales applicables sont respectées.

Par ailleurs, le siège de Vivendi est caractérisé comme groupement d'établissement de type L, M, N (le Dôme Zone ERP) de 2^{ème} Catégorie. Il est donc soumis à la réglementation applicable à ces établissements et est contrôlé régulièrement par une commission de sécurité.

10. AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE : PLAN D' ACTIONS 2020

Suite à la mise à jour du SM2E, et compte tenu des objectifs définis pour la période 2018 / 2020, un programme d'actions est élaboré et suivi au cours des réunions Green Team.

Pour l'année 2020, les principales actions du programme portent sur :

- La sensibilisation et le partage d'expérience avec les filiales et le Groupe Bolloré ;
- La suppression des bouteilles et des verres en plastique ;
- La réalisation d'actions de sensibilisation du personnel en partenariat avec Nespresso et Lemon tri ;
- La création d'un référentiel Vivendi sur l'organisation d'événements durables à destination du groupe ;
- La réalisation d'actions d'économie d'énergie :
 - Installation de sondes CO₂ permettant la régulation de certains ventilateurs,
 - Optimisation de l'éclairage du parking,
 - Poursuite de l'installation d'éclairage LED.
- L'analyse et la mise à jour des facteurs d'influence des indicateurs de performance environnementale.

11. COMMUNICATION SUR LE SM2E**11.1. PARTICIPATION DIRECTE DES SALARIÉS**

La direction RSE & Compliance ainsi que le coordinateur EMAS se tiennent à leur disposition par mail ou lors des rencontres pour échanger.

11.2. INFORMATION DES PARTIES INTÉRESSÉES EXTERNES

Les actionnaires peuvent faire part de leurs questions et remarques à l'adresse suivante : actionnaires@vivendi.com.

Les internautes ont accès aux informations relatives à l'EMAS sur le site internet www.vivendi.com et peuvent faire part de leurs questions et remarques à l'adresse suivante : environment@vivendi.com.

12. VALIDATION DE LA DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET DU SM2E**VIVENDI
PARIS 75****DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE VALIDÉE PAR BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE**

EN ACCORD AVEC : LE RÈGLEMENT EUROPÉEN CE EN 1221/2009 MODIFIÉ PAR :

- LE RÈGLEMENT (UE) 2017/1505 RELATIFS À LA PARTICIPATION VOLONTAIRE DES ORGANISATIONS À UN SYSTÈME COMMUNAUTAIRE DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET D'AUDIT (EMAS).
- LE RÈGLEMENT (UE) 2018/2026 DE LA COMMISSION DU 19 DÉCEMBRE 2018 MODIFIANT L'ANNEXE IV DU RÈGLEMENT (CE) N°1221/2009.

Vérificateur : DOMINIQUE EBERENTZ

Date :

SIGNATURE :

DATE :

SIGNATURE :